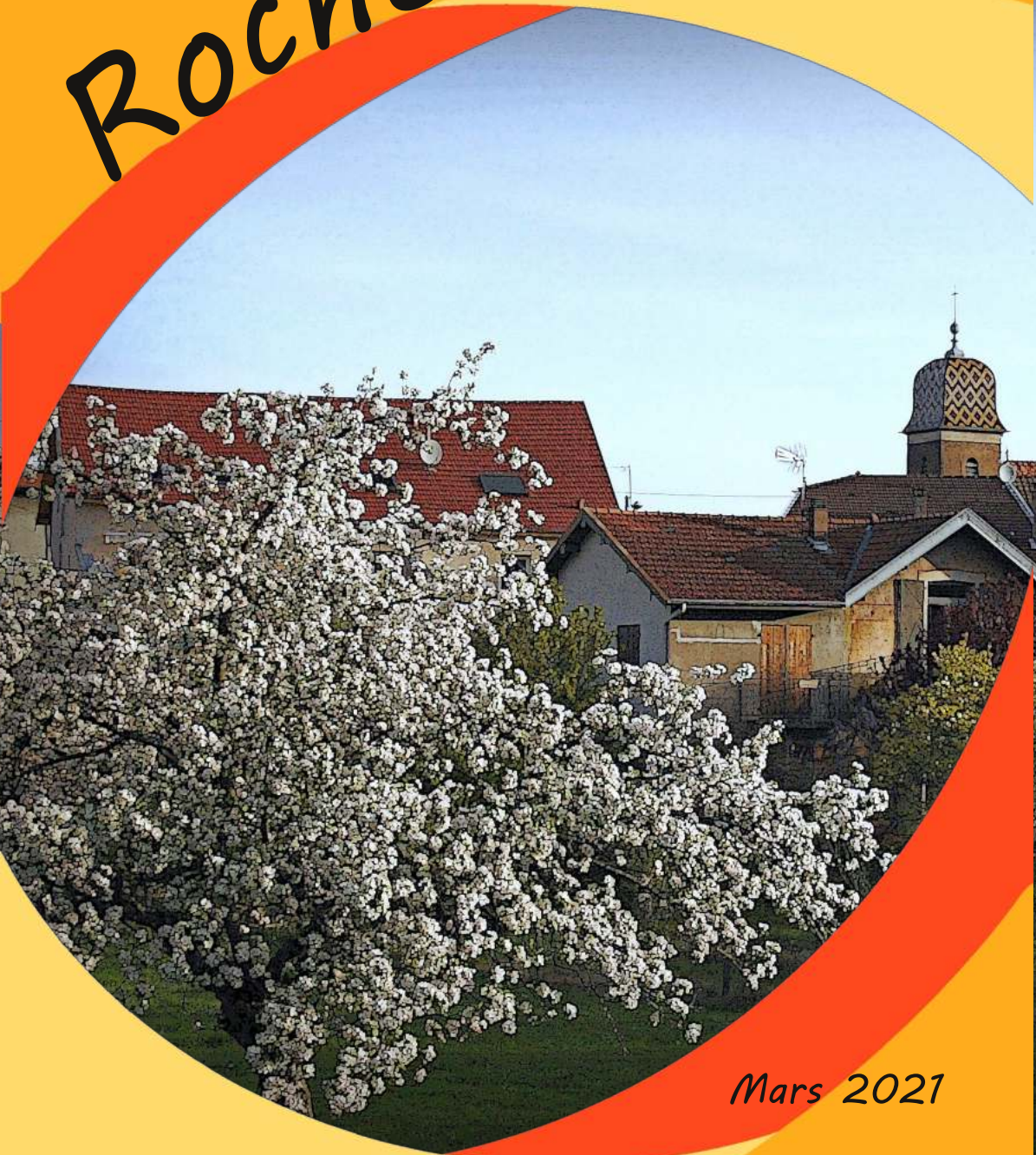


*Bulletin municipal*

# Roche Infos



*Mars 2021*

# Mot du Maire



*Chers Rocheises et Rocheois,*

Après les vacances de février, c'est avec une certaine appréhension que la rentrée des classes s'est déroulée. Heureusement, aucun cas de covid-19 n'est à déplorer dans nos effectifs scolaires.

Nous avons profité de ces vacances pour faire installer des stores contre la chaleur dans certaines classes (primaire et maternelle) et dans le hall d'entrée de la maternelle.

J'ai recensé ces dernières semaines un certain nombre d'appels téléphoniques de riverains pour réclamer le raccordement de la fibre optique. Celle-ci a été réalisée en 2019 sur l'ensemble de notre commune. Quatre armoires de distributions ont été équipées mais les liaisons pour les abonnés restent à l'initiative des opérateurs.

Certains des opérateurs vous conseillent de vous rapprocher de la Mairie pour activer vos raccordements ; c'est faux : nous n'avons aucun pouvoir ! Les armoires ne nous appartiennent pas.

Comme vous pouvez le constater les beaux jours sont de retour et les travaux en extérieur vont commencer : merci à tous de respecter la tranquillité de vos voisins.

Pour le plus grand plaisir des marcheurs, des joggeurs, des cyclistes... la forêt et ses nombreux chemins sont ouverts et accessibles en toute sécurité depuis le 28 février, date de fermeture générale de la chasse. Merci de respecter la propreté des lieux.

Nous sommes toujours confrontés à cette terrible pandémie de la Covid-19. Restez prudents dans vos déplacements et dans votre vie de tous les jours. Cette maladie n'arrive pas qu'aux autres.

L'équipe municipale et moi-même restons à votre écoute.

*Le Maire,  
Jacques KRIEGER*

---

## Dates à retenir

- Samedi 20 mars : **Marché des producteurs**, Place Pasteur de 9h à 12h
- Jeudi 25 mars : **Conseil Municipal**, Salle du Presbytère à 19h
- Jeudi 25 mars : **Ludothèque**, Salle Lumière de 14h30 à 17h30

# Rentrée scolaire 2021/2022

Pour les enfants nés en 2018, les inscriptions auront lieu, sur rendez-vous, à l'école maternelle, les :

**lundi 15 mars, lundi 22 mars,  
lundi 29 mars et lundi 5 avril**

## Liste des pièces à fournir :

- une autorisation d'inscription fournie par la mairie,
- une copie du livret de famille (parents et enfants),
- un justificatif de domicile,
- une copie des pages de vaccination du carnet de santé,
- la fiche de renseignements dûment complétée fournie par la mairie.

*Se présenter au rendez-vous à l'école avec le dossier complet.*



Dès maintenant, allez en mairie afin de récupérer la fiche de renseignement et l'autorisation d'inscription.

Dans le même temps, **les rendez-vous pour les inscriptions sont à prendre auprès du secrétariat de mairie.**

---

## Restos du Coeur

**Les 5, 6 et 7 mars 2021 aura lieu la Collecte Nationale 2021 des Restos du Cœur à Super U de Roche et partout en France !** Cette collecte permet d'assurer une continuité de l'aide alimentaire toute l'année.

En 2020, plus de 7 400 tonnes ont été récoltées grâce à la générosité du public et la motivation de 80 000 bénévoles présents dans 6 900 magasins.

Le défi cette année est de dépasser les 7 400 tonnes soit l'équivalent de 7,4 millions de repas supplémentaires pour les plus démunis, c'est tous ensemble que nous réussirons à le relever !



# Don du sang



*"Près de chez moi, quelqu'un a besoin de mon sang, de plasma, ou de plaquettes ... Je partage mon pouvoir !"*

La maison du don de Besançon est ouverte :

Lundi au vendredi : 8h30 à 17h

Samedi : 8h30 à 12h

1er jeudi du mois : 8h30-20h

Avant ou après le travail, à la pause déj', entre 2 cours ou juste pour faire un break au calme seul ou à plusieurs, toutes les occasions sont bonnes pour sauver des vies !

Vous êtes essentiel à la continuité des soins des patients, merci !

## Contact

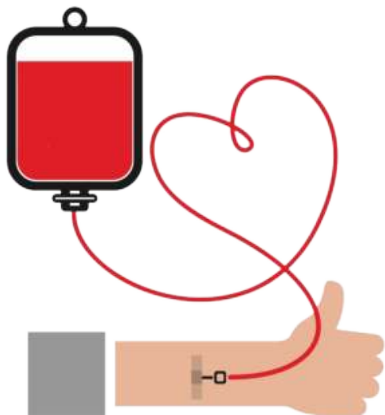
Tél : 03 81 61 56 20.

Adresse : BESANCON - Hauts du Chazal - 8 rue du Dr JF Xavier Girod

## **En pratique :**

- Toute personne âgée de 18 à 70 ans, qui pèse plus de 50 kg et qui est reconnue apte suite à l'entretien pré-don, peut donner son sang. Après 60 ans, le premier don est soumis à l'appréciation d'un médecin de l'EFS.

- Les hommes peuvent donner jusqu'à 6 fois par an et les femmes jusqu'à 4 fois. Entre deux dons de sang, il faut respecter un délai de 8 semaines minimum.



Le don de sang est un acte généreux et solidaire. Néanmoins, il doit respecter certaines règles qui garantissent la sécurité du donneur comme celle du receveur.

Dans ce cadre, un médecin ou un infirmier de l'EFS ayant reçu une formation spécifique, évalue et apprécie avec le donneur les contre-indications potentielles au cours d'un entretien confidentiel appelé "l'entretien pré-don".

# Journée Défense et Citoyenneté

**Vous avez entre 16 et 25 ans ?  
Soyez en règle au regard du Service National !**

Tous les jeunes Français doivent effectuer la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Sachez que, sans attestation de participation à la JDC, votre inscription aux examens ou concours serait refusée. Alors, effectuez ces démarches sans tarder !

## Calendrier de vos démarches

Entre 16 ans et 16 ans 3 mois : faites-vous recenser à la mairie de votre domicile, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille. Renseignez vos n° tél et adresse mail, ils vont servir plus tard.

3 mois après votre recensement : créez votre compte sur **www.majdc.fr**, avec la même adresse mail communiquée lors du recensement afin de faciliter votre convocation.

A 17 ans : vous êtes convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté.

Entre 17 et 25 ans : présentez le certificat de participation à la JDC lors de votre inscription aux examens (CAP, BEP, baccalauréat), concours (grandes écoles, fonction publique) et permis de conduire.

*Si vous n'avez pas respecté ce calendrier, vous pouvez effectuer ces démarches jusqu'à votre 25ème anniversaire mais le retard pris vous pénalisera pour toutes vos inscriptions et démarches administratives.*



**L'organisation de ma JDC,  
maintenant c'est en ligne !**



## Quel certificat produire pour le permis de conduire (à 17 ans) ?

Le Certificat de participation à la JDC.

## Pour les examens et concours ?

Pour les moins de 18 ans, l'attestation de recensement.

Pour les 18-25 ans, le certificat de participation à la JDC ou l'attestation individuelle d'exemption médicale.

## Pourquoi créer votre compte sur majdc.fr ?

Pour recevoir la date de convocation dématérialisée et effectuer votre JDC en ligne (*pendant la crise sanitaire et jusqu'à nouvel ordre, la JDC s'effectue en ligne*) et pour imprimer votre certificat de participation et y avoir toujours accès.

# *Le cimetière s'agrandit*

Afin de répondre à la demande, la mairie a mandaté la marbrerie Franzi pour construire un nouveau colombarium, le premier ne disposant plus que d'une seule place disponible, 21 nouveaux caveaux d'urne, tous les autres étant déjà vendus, et quelques nouveaux caveaux 2 places.

Afin d'harmoniser l'ensemble et aligner les nouveaux caveaux d'urne avec les anciens, l'ossuaire a dû être déplacé derrière l'actuel colombarium.



# Claude BOUCHARD

Claude Bouchard, qui vient de nous quitter appartenait à une famille qui avait le sens de l'engagement communal puisque après son père, Gaston, conseiller municipal de 1935 à 1945, puis de 1947 à 1959, adjoint au maire de 1953 à 1959, et son frère André, conseiller de 1959 à 1965 et de 1969 à 1971, il fut à son tour conseiller municipal de 1977 à 1983, puis de 2008 à 2010.



Il a marqué de son empreinte son passage à la municipalité par la force de ses convictions, sa rectitude, son dévouement à la chose publique, sa disponibilité. Il participa au lancement du premier bulletin municipal à parution régulière, "Réflexion", puis à "Roche autrement", devenu en 2010 "Roche Infos", dont la parution mensuelle constitua un lien fort entre la population et les élus. Ses compétences professionnelles permirent l'édition d'un ouvrage de qualité propre à retenir l'attention des lecteurs pour leur faire partager la gestion communale.

Attentif aux questions financières, il fut en outre délégué communal au SCOT après avoir été celui du préfet pour la tenue des listes électorales. A l'écart du Conseil ces dernières années, il ne participa pas moins au rayonnement de la Commune par son activité de bénévole dans l'association "Activités manuelles" à qui l'on doit la décoration fort réussie du rond-point d'entrée de l'agglomération, notamment lors des fêtes de fin d'année.

Il laisse à tous ceux qui l'ont côtoyé le souvenir d'un homme de conviction, rapide dans la prise de décision et surtout d'un grand dévouement.



# Maison Ages & Vie

Moments de vie à la colocation Ages & Vie de Roche-lez-Beaupré : création de bracelets et bougeoirs, scrabble, atelier pâtisserie, préparation des repas...



Des chambres sont disponibles dans cette colocation adaptée aux personnes en perte d'autonomie ou isolées. Pour toute demande de renseignements, contactez-nous au 0.801.07.08.09 (appel gratuit).

Ages & Vie, c'est un domicile partagé et des services adaptés aux besoins des personnes âgées dépendantes. Dans un cadre de vie à taille humaine, apaisant, sécurisant et intergénérationnel, des personnes ne pouvant (ou ne voulant) plus demeurer chez elles, peuvent bénéficier d'un accompagnement personnalisé : aide au lever, au coucher, toilette, ménage, linge, animation, repas faits maison.



# Que faire de vos déchets verts ?

## De quoi s'agit-il ?



Les déchets verts sont constitués des végétaux (secs ou humides) de jardin ou de parc. Il s'agit :

- de l'herbe après tonte de pelouse
- des feuilles mortes
- des résidus d'élagage
- des résidus de taille de haies et arbustes
- des résidus de débroussaillage
- des épluchures de fruits et légumes

## Que faire de ses déchets verts ?

### **Il est possible :**

- de les utiliser en paillage ou en compost individuel car ils sont biodégradables, c'est-à-dire qu'ils se décomposent avec le temps,
- de les déposer conformément aux règles mises en place par la commune (déchetterie des Andiers à Thise).

### **Il est interdit :**

- de les brûler à l'air libre,
- de les brûler avec un incinérateur de jardin. Par ailleurs, vendre ou prêter un incinérateur de jardin est interdit.

## Pourquoi cette interdiction ?

Brûler des déchets verts, surtout s'ils sont humides, dégage des substances incommodantes pour les êtres humains et l'environnement (des particules fines notamment). Par exemple, brûler 50 kg de végétaux à l'air libre émet autant de particules fines que rouler pendant 14 000 km avec une voiture à essence neuve.

Il faut également tenir compte des possibles troubles de voisinage (odeurs ou fumées) et des risques d'incendie.

## En cas de non-respect de l'interdiction

La personne qui brûle des déchets verts à l'air libre peut être punie d'une amende de 450 €.



Si les voisins sont incommodés par les odeurs, ils peuvent par ailleurs engager votre responsabilité pour nuisances olfactives.

# PACS et mariage

Deux personnes, de sexe différent ou de même sexe, même si elles ne sont pas de nationalité française, peuvent se marier ou se pacser à Roche, à condition d'être âgées d'au moins 18 ans et de résider dans la Commune.

## Le PACS

Le Pacte civil de solidarité (Pacs) est un contrat. Il est conclu entre 2 personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune.



Vous avez décidé de vous pacser, vous devez venir retirer un dossier en mairie.

### Pièces à fournir :

- copie de la pièce d'identité ;
- copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois ;
- cerfa 15725 : déclaration conjointe de PACS ;
- cerfa 15726 : convention de PACS.

Lors de la remise du dossier complet en mairie, un rendez-vous avec Monsieur le Maire est programmé pour enregistrer le PACS.

L'enregistrement du PACS se fait en mairie et en présence des 2 partenaires.

**Si vous êtes déjà pacsé et que vous souhaitez vous marier, aucune démarche spéciale : votre mariage annulera automatiquement votre PACS.**

**Lors d'un PACS, on ne vous délivrera pas de livret de famille ; il est donné uniquement aux couples non mariés avec enfant(s) et aux couples mariés.**

**Pour les couples pacvés qui ont un enfant, vous devez, comme les couples non mariés, faire une reconnaissance anticipée de votre(vos) enfant(s) avant la naissance (à faire en mairie, muni de votre pièce d'identité).**

## *Le mariage*

Pour se marier en France, il faut respecter certaines conditions d'âge (être majeurs), de résidence et d'absence de lien de parenté. Un dossier contenant certains documents obligatoires doit être déposé à la mairie de la commune choisie pour la cérémonie.

Vous avez décidé de vous marier, vous devez venir récupérer un dossier en mairie et le rapporter complet au **moins 1 mois avant la date prévue**.

### Pièces à fournir :

- copie de la pièce d'identité,
- copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois (moins de 6 mois pour une personne étrangère),
- justificatif de domicile (au moins 1 des 2 futurs époux doit être domicilié à Roche),
- copie de la pièce d'identité des témoins (2 minimum, 4 maximum).

Après la remise du dossier complet en Mairie, les bans pourront être publiés pendant 10 jours, après quoi la cérémonie de mariage pourra être célébrée à la date choisie.

Vous pourrez vous marier uniquement dans votre Commune de résidence ou celle de vos parents.



---

## *Nouvelle Activité*

### Dépannage plomberie

Contact :  
ROUKEB Kader  
23 rue du Vieux-Roche - 25220 Roche-lez-Beaupré  
Tel : 06.74.13.33.84  
Mail : [depannageplomberie25@gmail.com](mailto:depannageplomberie25@gmail.com)



# Etat Civil

## **PACS**



Emmanuelle LIZANET et Sébastien GUYOT  
le 27 novembre 2020

Julie LANTOINE et Lonbora KY PHAT  
le 25 février 2021

*Tous nos voeux de bonheur !*

## **Mariage**

Amélie HOMASSEL et Lilian FAVRE  
le 20 février 2021

*Tous nos voeux de bonheur !*



---

## La Croix Verte



Malgré une météo bien capricieuse, l'association La Croix Verte a tenu ses engagements et l'opération "plantation du verger" a pu avoir lieu.

Vendredi 5 février, armée de bêches, brouettes et autres outils de jardinage, une équipe de bénévoles, accompagnée des élèves de CE1 de M. Pons, a pu planter une grande partie des arbres qui composent le nouveau verger communal, situé rue de Casamène.

Cette journée a été un réel succès et un excellent moment de partage. Les enfants étaient ravis de pouvoir participer à cette action.

# Elite Karaté Rochois

En cette période difficile, notre entraîneur, Didier Haas, a contribué au bien-être de nos petits licenciés en dispensant un entraînement en extérieur le mercredi 24 février grâce à ce magnifique temps printanier.

Tous se sont retrouvés avec beaucoup de plaisir et d'entrain. L'envie était là et c'est avec joie qu'ils ont profité pleinement de ce moment de partage.

Nous renouvellerons cette expérience chaque mercredi, quand la météo le permettra et tant que nous serons autorisés à la faire.



# Bibliothèque

## 1. Nouveautés

Le fonds d'ouvrages de la bibliothèque s'est encore enrichi en février grâce à des dons et des achats. Vous trouverez par exemple :

### Achats Romans adultes :

- "Le coeur synthétique" Chloé DELAUME
- "La chambre des dupes" Camille PASCAL
- "Chambres noires" Karine GIEBEL
- "Histoire du fils" Marie Hélène LAFON
- "Un crime sans importance" Irène FRAIN
- "Nature humaine" Serge JONCOUR
- "Ce genre de petites choses" de Claire KEEGAN
- "Une terre promise" Barack OBAMA
- "Des ailes d'argent" Camilla LACKBERG
- "Ce matin-là" Gaëlle JOSSE
- "Et la peur continue" Mazarine PINGEOT
- "Les disparues" la lande de Charlotte LINK
- "La familia grande" Camille KOUCHNER
- "Le dernier enfant" Philippe BESSON
- "Ces orages-là" Sandrine COLLETTE

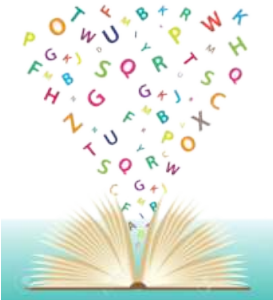


### Achats Jeunesse :

- "J'ai la bougeotte" Sarah GAVIOLI
- "Le loup qui n'aimait pas Noël" Oriane LALLEMAND
- "La galette du roi loup" Agnès MARTIN
- "La petite encyclopédie des Pourquoi ?" Sophie LAMOUREUX
- "Collection Petite et Grande" Maria Isabel SANCHEZ VEGARA

### Dans les dons :

- "Une nouvelle vie" Françoise BOURDIN
- "Cette nuit-là" Linwood BARCLAY
- "L'appel du néant" Maxime CHATTAM
- "Volte-face" de Michaël CONNELLY
- "La colère des anges" John CONNOLY
- "Chaos" Patricia CORNWELL
- "Ne t'arrête pas" Michelle GAGNON
- "Le manuscrit inachevé" Franck THILLIEZ



La liste complète des nouveautés peut être consultée sur [bibliothequeroche.overblog.com](http://bibliothequeroche.overblog.com)

## 2. Exposition



Créations de NELLROSE  
(albums, carterie, tableaux, créations en mixed-média).

A voir jusqu'au 10 avril 2021.



## 3. Sequoia

### Qui peut profiter de ce service ?

Toute personne ayant sa cotation de bibliothèque de RLB à jour.

### Comment s'inscrire ?

- Aller sur le site « sequoia.doubs.fr »
- Cliquer sur « connexion »
- Choisir « créer un compte »
- Remplir le formulaire, choisir « bibliothèque de RLB »



### Et ensuite ?

Après validation de notre part (en général dans la journée ou le lendemain), vous recevrez une confirmation de votre inscription par mail. Vous avez alors accès à tous les services.

## 4. Portage de livres à domicile

Vous ne pouvez pas vous déplacer, vous êtes à court de lecture ? Vous pouvez joindre Isabelle au **06.81.86.00.63**.

Pour information, nous avons aussi des livres audios (CD).



## 5. Avis aux adhérents

**L'Assemblée Générale de la bibliothèque, au vu des conditions sanitaires, ne pourra pas se tenir comme habituellement. Le matériel de vote vous a été envoyé par mail le 1er mars 2021.**

Si vous ne l'avez pas reçu ou si vous souhaitez avoir une version imprimée, il est disponible aux heures de permanence à la bibliothèque.

Il est à renvoyer ou rapporter dans la boîte prévue à cet effet **au plus tard le samedi 20 mars**.

## 6. Horaires permanences

Pour rappel, en raison du couvre-feu et jusqu'à nouvel ordre, la bibliothèque vous accueille, hors vacances scolaires, **les lundis et mercredis de 15h45 à 17h30 et le samedi de 11h à 12h**.

# Histoire de Roche

## Les entreprises rochoises d'autrefois (suite et fin)

Par Philippe Coutin

Dans cet atelier du 8, rue d'Arcier se trouvait le garage automobile de Georges Weber qui fonctionna jusqu'en 1952.



La maison de ce même 8, rue d'Arcier, abrita de 1905 à 1929 le bureau de poste du village



L'ancien "Café du Centre" au 30, rue Nationale, en trois photos...



Directeur de la publication : Jacques KRIEGER  
Conception et rédaction : Nadine COÏLLOT, Jacqueline COUTIN,  
Philippe COUTIN, Martine HATT, Pauline LIGIER  
Impression ESTIMPRIM - Besançon  
mairie@roche-lez-beaupre.fr  
www.roche-lez-beaupre.fr